

Développement de la Promotion de la Santé au sein des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et des Pôles de Santé en Région Centre

Laboratoire de santé publique
30 mai 2013 - TOURS

Déroulement

Partie 1 : Présentation de la FRAPS et des Antennes Territoriales

Partie 2 : Présentation du projet

- ✓ Définitions
- ✓ Contexte
- ✓ Objectifs
- ✓ Déroulement
- ✓ Évaluation
- ✓ Valorisation / Communication
- ✓ Perspectives

Présentation de la FRAPS

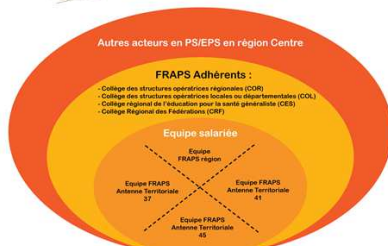
Les valeurs de l'association

Les valeurs et principes de la FRAPS sont ceux de la charte d'Ottawa (1986) :

- « Promotion de la santé : moyen pour les populations d'assurer un + grand contrôle sur leurs santé et de l'améliorer
- Conditions préalables à la santé : paix, abri, nourriture, revenu
- Promouvoir l'idée : les facteurs politiques, environnementaux (...) interviennent aussi pour la santé
- Conférer les moyens : réduire les écarts en matière de santé → vise l'égalité
- Service de médiateur : les programmes doivent s'adapter aux besoins et possibilités locales »

Le pôle de compétence en région Centre

Le pôle de compétence en région Centre



Ses objectifs

Objectif général



Fédérer les acteurs pour le développement de la promotion de la santé en région Centre

Objectifs spécifiques

- ✓ Participer à la politique régionale de santé publique
- ✓ Être un interlocuteur légitime des instances nationales et régionales
- ✓ Défendre les intérêts de ses membres dans le respect des valeurs partagées pour la promotion de la santé



FRAPS POLE DE COMPÉTENCE EN PROMOTION DE LA SANTÉ – RÉGION CENTRE

Définitions

Les **Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)** « assurent des activités de soins sans hébergement et, le cas échéant, de second recours et peuvent participer à des actions de santé publique ainsi qu'à des actions de prévention et d'éducation pour la santé et à des actions sociales dans le cadre du projet de santé qu'ils élaborent et dans le respect d'un cahier des charges déterminé par arrêté du ministre chargé de la santé ». Article L.6323-3 du code de la santé publique

Les **pôles de santé** assurent des activités de soins de premier recours, le cas échéant de second recours, et peuvent participer aux actions de prévention, de promotion de la santé et de sécurité sanitaire prévues par le schéma régional de prévention.

Ils sont constitués entre des professionnels de santé et, le cas échéant, des maisons de santé, des centres de santé, des réseaux de santé, des établissements de santé, des établissements et des services médico-sociaux, des groupements de coopération sanitaire et des groupements de coopération sociale et médico-sociale. Article L.6323-4 du Code de la santé publique

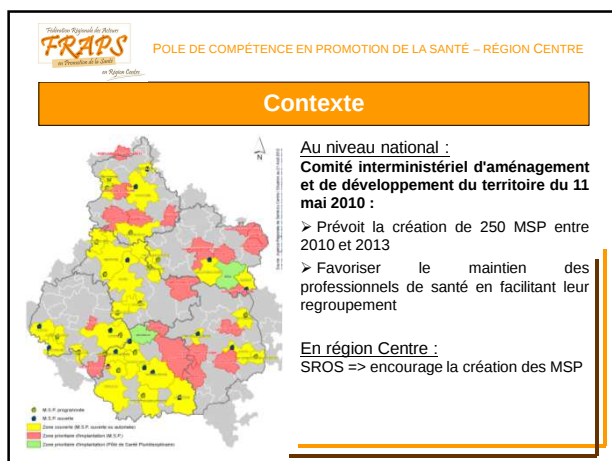
FRAPS POLE DE COMPÉTENCE EN PROMOTION DE LA SANTÉ – RÉGION CENTRE

Définitions

Objectifs des MSP :

- Offrir à la population d'un territoire un lieu de prise en charge la plus globale possible
- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé en facilitant, notamment, la continuité des soins
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des prises en charge des patients
- Développer une orientation novatrice de la formation des jeunes professionnels de santé

Source : Cahier des charges des MSP – DGOS



FRAPS POLE DE COMPÉTENCE EN PROMOTION DE LA SANTÉ – RÉGION CENTRE

Contexte

Socle minimal obligatoire pour toute MSP financée :

I/ Diagnostic des besoins de santé du territoire

II/ L'organisation de la structure

1. Le projet professionnel
2. L'organisation de la prise en charge des patients
 - a) La prévention
 - b) La prise en charge pluri-professionnelle et coordonnée
 - c) La coordination des soins avec les autres acteurs de santé du territoire
 - d) La continuité des soins
 - e) Le dispositif d'information

Source : caractéristiques de fonctionnement et d'organisation des projets de maisons de santé pluri-professionnelles – DGOS, annexe 2

Contexte

Initiatives du projet :

- Accompagnement et soutien méthodologique de la MSP d'Avoine par l'Antenne territoriale d'Indre-et-Loire de la FRAPS
- Demande des professionnels de la MSP d'Avoine de pouvoir suivre une formation/sensibilisation en promotion de la santé, leur permettant ainsi de disposer des bases nécessaires à mise en œuvre d'un projet en promotion de la santé
- Demande appuyée par Fédération Régionale des Maisons de Santé Pluridisciplinaires de la Région Centre
- Projet soutenu financièrement par l'ARS du Centre et la Conseil Régional

Objectifs

Objectif général

Soutenir le développement de la promotion de la santé au sein des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et des Pôles de Santé de la Région Centre afin de renforcer et d'accroître la quantité et la qualité des actions en Promotion de la Santé pour les populations des territoires concernés

Objectifs spécifiques

- Développer et/ou renforcer les compétences en promotion de la santé (concepts en santé publique / système de santé, méthodologie et conduite de projet...) des professionnels de santé des MSP et des Pôles de Santé de la région Centre.
- Identifier une personne relais en promotion de la santé dans chaque MSP et Pôle de Santé.

Objectifs

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Disposer de notions et repères conceptuels en santé publique (promotion, prévention, éducation pour la santé, organisation des soins,...)
 - Être capable d'identifier les facteurs déterminants de la santé et les stratégies susceptibles d'influencer ces déterminants
 - Être capable de déterminer les étapes nécessaires à la construction d'un projet (du diagnostic à l'évaluation).
 - Avoir des connaissances de base et un outil en démarche qualité.
- (Ils auront appréhendé le guide d'autoévaluation de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé).*
- Cerner le cadre structurel et réglementaire de l'Education Thérapeutique du Patient (programme d'ETP).

Déroulement

Durée : 14 heures

Programme Jour 1 (7H)

Matin : « Sensibilisation aux notions et concepts en santé publique »

→ Présentation des participants, de leur projet et de leurs attentes ; présentation des objectifs du programme

→ Précisions des notions (promotion, prévention, éducation pour la santé, organisation du système de soins...)

Après-midi : « Méthodologie de projet »

→ Apports théoriques et pratiques sur la méthodologie de projet en Promotion de la santé :

- Décrire les différentes étapes de montage d'un projet en promotion de la santé
- Repérer les éléments constitutifs d'un diagnostic de situation en vue d'établir un état des lieux
- Formuler les objectifs de projets hiérarchisés
- Distinguer les différents niveaux d'évaluation et de suivi d'un projet

Déroulement

Programme Jour 2 (7H)

Matin : « Démarche qualité »

→ Présentation du guide d'autoévaluation de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé

Après-midi : « Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)»

- Comprendre le cadre structurel et réglementaire de ETP (recommandations HAS 2007 et loi HPST)
- Identifier les éléments et modalités d'un programme d'ETP

Déroulement

Méthode pédagogique :

Tout au long de la session, les participants ont alternés entre apports théoriques et exercices pratiques.

Techniques d'animation :

- Présentation croisée
- Brainstorming
- Travail sur les représentations
- Exercice pratique sur la guide d'auto-évaluation de l'INPES

Protocole d'évaluation

Questionnaire d'évaluation auto administré (déclaratif) en fin de formation :

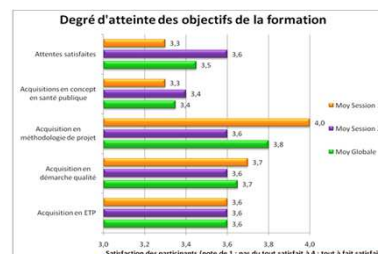
- la satisfaction au regard des attentes des participants
- le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques
- les thèmes à approfondir
- l'identification de points forts
- l'identification de points faibles
- les suggestions.

Évaluation

Figure 1 : Satisfaction des participants.

	Tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Pas du tout
S1 Attentes satisfaites	3	3	1	0
S2 Attentes satisfaites	5	4	0	0

Figure 2 : Degré d'atteinte des objectifs de la formation (satisfaction incluse).



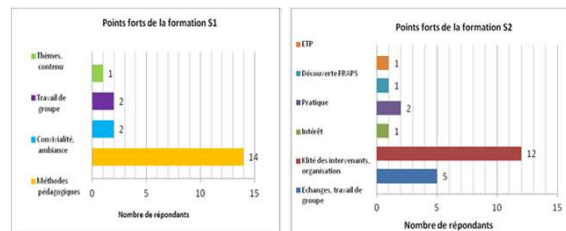
Évaluation

Volonté des participants à approfondir certains thèmes

- ✓ ETP (7 personnes)
- ✓ Davantage d'exercices pratiques (2 personnes)
- ✓ Méthodologie de projet (2 personnes)
- ✓ Financeurs, démarche qualité, présentation d'un projet dans sa globalité (3 personnes)

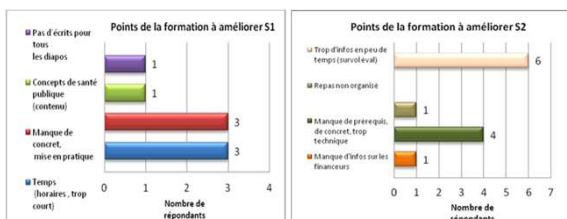
Évaluation

Il a été demandé de citer 3 points forts de la formation



Évaluation

Les points à améliorer :



Valorisation / communication

- Évaluation des deux sessions de formation transmises à l'ensemble des participants
- Évaluation mise en ligne sur le site de la FRAPS
- Relais d'information via la Fédération Française des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (FFMSP)
- Présentation du projet au Laboratoire de santé publique

Perspectives

- Travailler à partir d'un projet des participants (fil rouge)
- Densité d'une partie de la formation (modifier le programme)
- Identification de nouvelles personnes relais par structure
- Renouveler cette formation en 2013 en l'adaptant aux résultats de l'évaluation des sessions de 2012 et aux besoins exprimés lors de l'inscription

Présentation du projet – Perspectives

Un participant de la Session 1 propose d'enrichir la formation en exercices pratiques et un autre propose un fil rouge durant toute la formation (par exemple un même projet tout du long).

Un autre participant de la Session 1 souligne que le contenu de la première matinée est trop abstrait.

Un professionnel assistant à la Session 2 propose d'augmenter la durée de la formation. Trois personnes suggèrent qu'un exemple concret fil rouge serait à proposer.

Au regard de l'évaluation, il semblerait approprié d'enrichir le contenu de la première demi-journée de formation par plus d'exemples concrets. Pour cela, on pourrait envisager de prendre comme fil rouge un projet en cours de l'un des participants. Il faudrait alors compléter le questionnaire de recueil des besoins et attentes des participants à l'inscription, en les invitant à nous faire part d'un projet sur lequel ils souhaiteraient travailler et communiquer. D'autre part, la structuration des autres séquences pourrait être enrichie de ce projet « fil rouge » de façon à les rendre plus pratiques.

L'identification de nouvelles personnes relais

Renouveler cette formation en 2013 en l'adaptant avec les résultats de l'évaluation des sessions de 2012 et aux besoins exprimés lors de l'inscription.